

Chapitre 2 : La Vieille Tour

Après les destructions des Normands, tout un système défensif fut créé, au Xe siècle, le long de cette grande voie de pénétration qu'est la Meuse.

Les châteaux d'Argenteau et de Dalhem furent construits en pierre, pour assurer la protection des soldats défendant l'accès des routes et du fleuve, et pour permettre le refuge des populations locales.

Cheratte, dépendant de Dalhem, pouvait difficilement envoyer ses habitants en difficulté jusqu'au château féodal. Comme dans d'autres localités, une tour en pierre, difficilement prenable, fut construite par les habitants.

A cette tour fut accolée la nouvelle église, d'abord probablement église de bois, puis dans un second temps, église de pierre.

Dans notre région

Leur aspect

=> Ceyssens (A.E.V.T.V.) nous parle de ces vieilles tours :

“ L'aspect de nos anciennes tours nous permet de dire que le style en était très simple : aucune arcature en dehors des portes et fenêtres qui, elles, étaient en plein cintre.

Lourds et massifs, dénués de toute ornementation, les vieux clochers de village paraissaient encore plus imposants : ils dominaient en hauteur, en masse et en solidité, les modestes églises romanes qui semblaient s'abriter contre ces clochers, et ils dominaient d'avantage encore les modestes maisons rurales en bois, torchis et chaume qui se groupaient dans leur voisinage.

C'était comme une solide tour de forteresse ou comme un donjon de château transporté en pleine campagne.”



=) Pour le chanoine Reusens (*Eléments d'Archéologie Chrétienne*, T.1, p.359) : “ *En Europe centrale, les tours antérieures au XI^e siècle ont le plus souvent la forme carrée, elles sont sans ornement ou décorées d'arcatures, et ordinairement terminées par un toit à quatre pans surbaissés, formant une pyramide très obtuse* ”. La description de ce toit nous fait penser au toit de la vieille tour de Cheratte.

=) Ceyssens (A.E.V.T.V.) nous donne une description assez détaillée des tours de notre région :

“ *Toutes les anciennes tours d'églises rurales sont carrées et dénuées d'ornementation.*

Ce qui reste apparent de toutes les tours, le côté occidental et les parties des côtés sud et nord, non cachées par le portail et la chapelle baptismale, présente un mur plat et lisse, pas même la bordure en saillie, qui ailleurs, accuse les différents étages.

Aux différentes façades, on constate des baies étroites, qui parfois, paraissent rectangulaires à cause des châssis de fenêtres qui y ont été fixés, mais qui, vues de près, se terminent par un plein cintre, celles du haut plus larges que les autres pour que l'on entende le son des cloches. Seulement le côté occidental en est dépourvu, sans doute pour que le vent, la pluie et la neige n'envahissent pas la tour.

Toutes les tours ont deux voûtes, une première qui couvre le rez-de-chaussée, lequel est peu élevé, une autre placée très haut, près des cloches.

A Warsage, la voûte se trouve tout en haut de la tour.

Ces voûtes ne sont pas entières, de manière qu'on puisse, d'un étage, accéder à l'autre.

La haute cage d'escalier, c'est-à-dire la partie entre les deux voûtes, est divisée en deux ou trois sections par des planchers en bois. Les poutres des différents planchers sont orientées dans des directions différentes, nord-sud et est-ouest, pour porter la poussée sur des murs différents.

A ces différents étages, il y a des lucarnes, étroites à l'extérieur et plus évasées à l'intérieur ; elles éclairent la tour et permettent de surveiller la campagne dans les différentes directions. Près de ces lucarnes, surtout des plus haut placées, il y a des blocs de mur en saillie qui sont comme de véritables sièges pour les guetteurs.

Les lucarnes sont plus grandes vers le haut de la tour, elles sont mieux aménagées : le guetteur, qui est de faction, est tout près des cloches pour sonner le tocsin, pour "fêrir les clocques " en cas de besoin.

A Mortier et à Warsage, on trouve, à l'étage, des foyers de cheminée, dont la raison d'être est expliquée par la destination de la tour : refuge en cas de danger, guet en cas de besoin et consultation des archives par les échevins. On pouvait aussi y allumer le feu pour chauffer les occupants d'occasion et même y faire la cuisine.

La cheminée semble un progrès ancien apporté aux tours primitives. "

" Dans les vieilles grosses tours, comme à Mortier ou Saint André, la porte d'accès est placée dans le mur de côté de l'église et conduit au rez-de-chaussée.

Cette porte, de largeur ordinaire à l'extérieur, s'évase vers l'intérieur. Des trous de verrous dans le mur, aux côtés de la porte, semblent indiquer l'existence d'une seconde porte de défense.

Dans ces tours, on rencontre, à l'étage, une embrasure large, haute et évasée du côté de l'église. A Mortier, elle fait penser à une herse de porte de château fort destinée à défendre le refuge.

La forme et la dimension des flèches , à Mortier, Saint André et Lixhe, est lourde et obtuse. Elles sont de la première époque romane.

Leur utilisation

Ceyssens (A.E.V.T.V.) nous en donne deux utilisations principales :

=> " Et de fait, cette tour, c'était le donjon, la forteresse, le refuge des paroissiens en ces temps troublés.

Ce n'est pas pour y pendre des cloches que les tours furent construites, mais bien pour servir d'abri.

Les ruraux édifièrent ces tours refuge contre leur église pour les rendre encore plus inviolables. "

=> " Les paroissiens faisaient un autre usage de la tour.

A Warsage, des vieux coffres à trois clés contenaient les archives.

A Cheratte, le coffre aux archives de la Cour de Justice y était aussi conservé. Entre 1560 et 1574, il déménagea à Saint Remy, parce que les seigneurs d'Argenteau avaient décidé d'y faire tenir les plaids. Après 1622, le coffre aux archives réintégra la tour de l'église.

Les tours en pierre présentaient évidemment plus de sécurité pour ces précieux documents,

que les maisons particulières, ou même les rares plaiteux, presque toutes en bois et chaume. ”

=> L'utilisation de la tour comme moyen de défense pour les habitants est aussi corroborée par les obligations de ceux-ci, en ce qui concerne l'entretien, les réparations voire la reconstruction des vieilles tours.

Dans plusieurs “ records ”, il est dit que ces travaux incombaient entièrement aux habitants et non au seigneur .

“ Scavons et wardons ,disent les échevins de Mortroux du XIVe siècle , les maswirs et sourcéans doyent le thoures delle englieze de fonds en comble ”.

Le record de Mélin (1517) (S.Bormans : notices sur les Cartulaires de St Denis) dit que quand une église a été détruite par fait de guerre, les paroissiens, qui ont trouvé un refuge dans l'église et la tour, doivent restaurer la tour.

Leurs dimensions

Ceyssens (A.E.V.T.V.) nous donne quelques exemples locaux :

“ La tour de la paroisse de Saint André forme un carré de 5,5m de côté ; la superficie de la base de la tour est donc de plus de 30m².

Les murs ont une épaisseur de 1,2m, ce qui donne une superficie bâtie de 20m². L'intérieur non bâti est de 10m².

La tour a 12,25m de haut. La maçonnerie est de 245m³ environ.

Celle de Herve est bien plus grande. Avec 10m de côté à l'extérieur, la tour carrée a 4m à l'intérieur. La superficie totale est donc de 100m² et de 84m² de surface bâtie pour 16m² de surface non bâtie.

La hauteur, de 21m, donne donc un volume de maçonnerie de 1764 m³.

L'ancienne tour de Mortier ,qui a perdu sa partie supérieure, a des murs de plus de 2m d'épaisseur ; sa hauteur devait être de 15 à 18m.

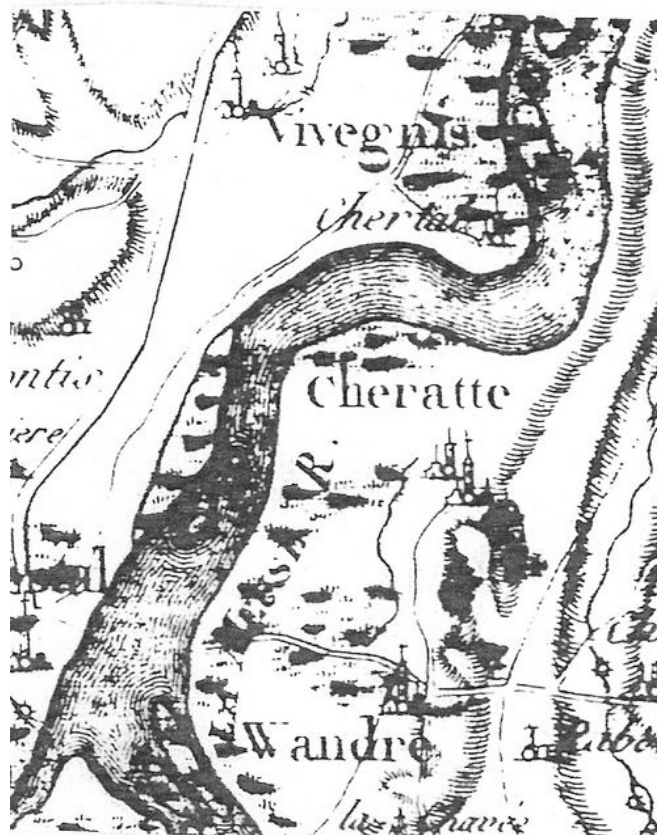
Les murs des tours de Bombaye et de Warsage ont 1,5m d'épaisseur . Il faut donc croire que l'épaisseur des murs était d'un mètre pour 10m de hauteur. ”

La Tour de Cheratte

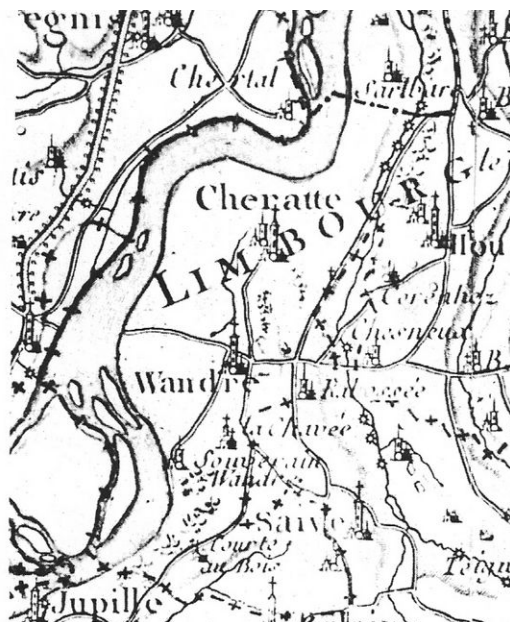
Que nous disent les textes anciens ?

=) La carte de Ferraris (1777) montre une tour d'église assez haute et cylindrique, percée de deux fenêtres superposées, avec une grande croix surmontant un court toit pointu. Le tout est

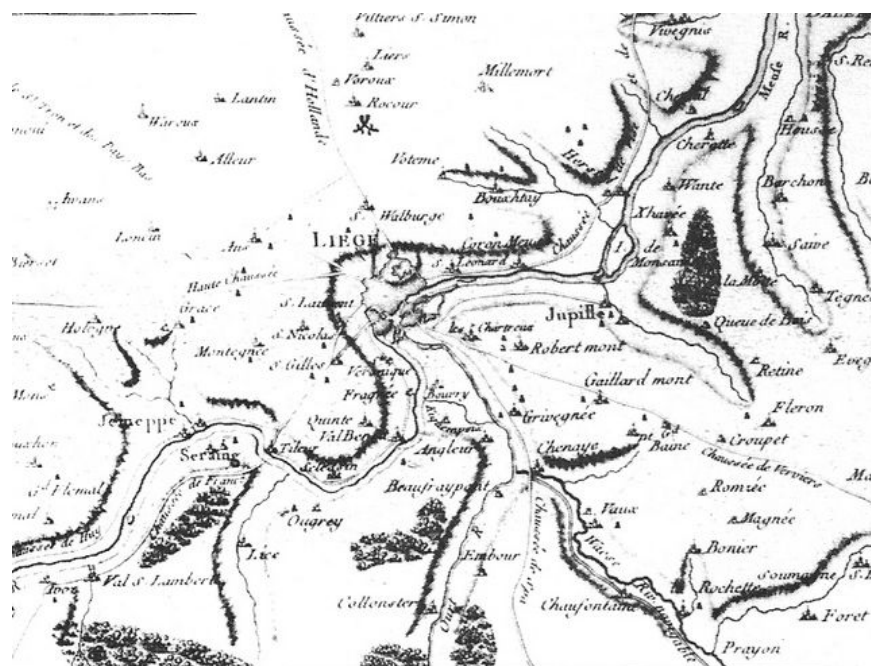
flanqué d'une petite nef, basse, de forme triangulaire. La même représentation, avec une, deux ou trois fenêtres, accompagne chaque nom de village.



=> La carte du Limbourg du XVIII^e siècle, conservée à la Bibliothèque des Chiroux à Liège (C3- C114- 29) , porte, pour Cheratte, le dessin d'une église basse à une porte, surmontée d'un petit clocher carré surmonté d'une croix. La tour est très haute, étroite, comportant trois étages et surmontée d'une grande croix.



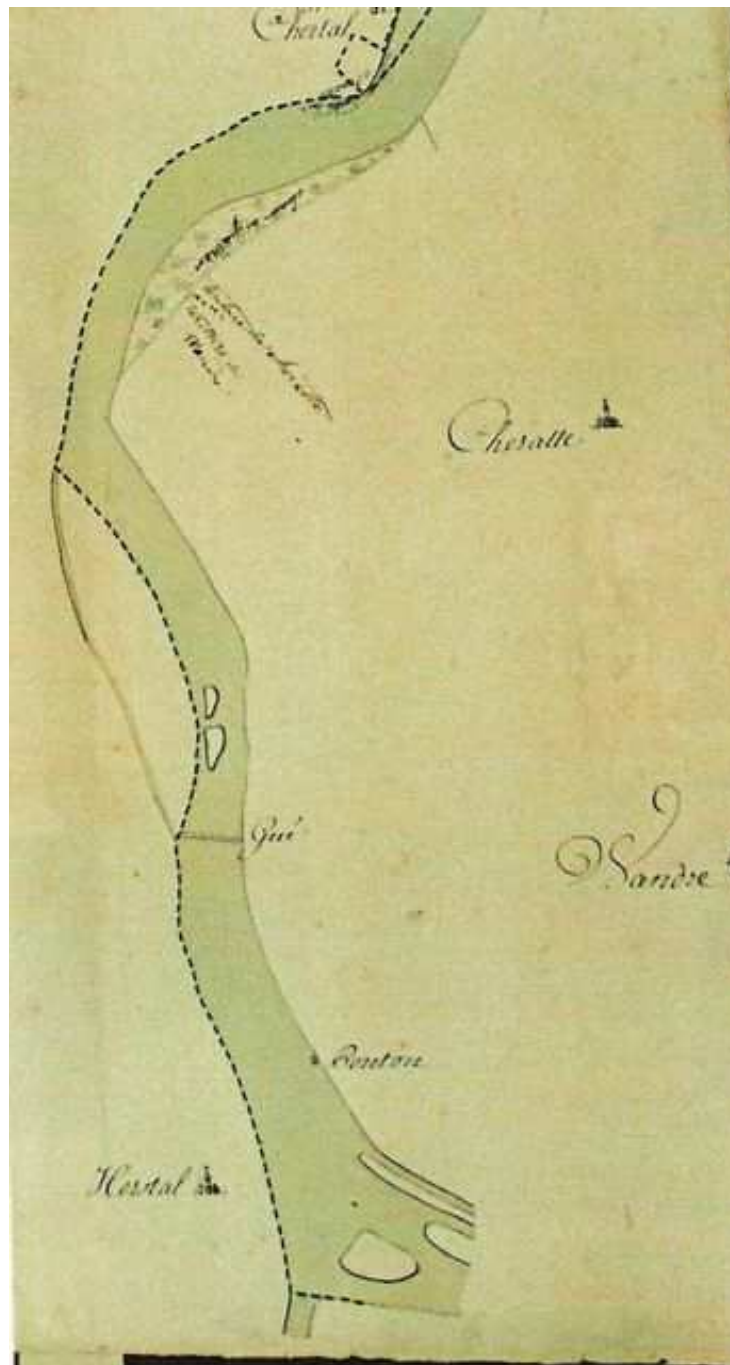
=> La carte des Routes de 1800 porte ,pour chaque village, la même tour étroite, surmontée d'une croix, et flanquée d'une petite nef triangulaire.



=> De même, la carte “ Délimitation du Pays de Daelem autrichien ” (A.G.R.) ne montre, à chaque village, qu'un petit rond surmonté d'une croix, sensé représenter l'église.

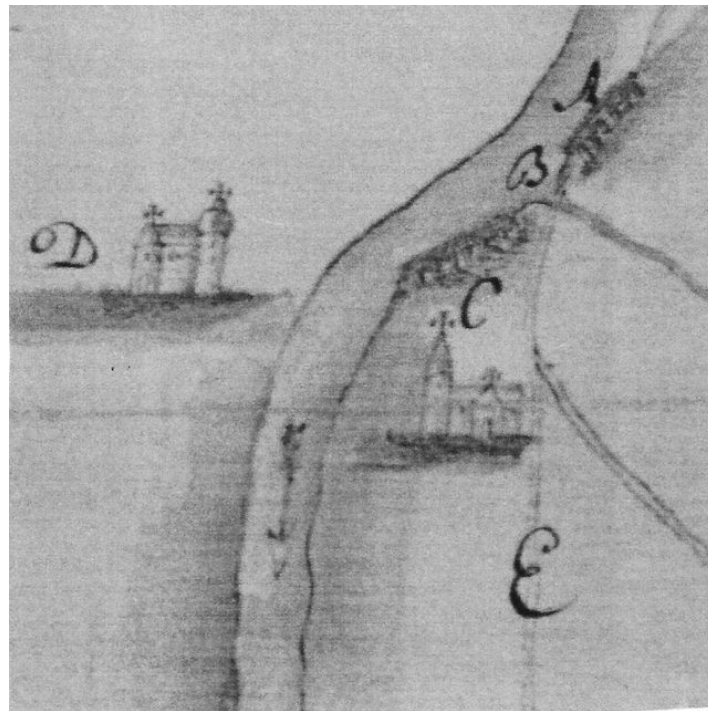
Dessins plus élaborés :

Signalons aussi deux autres représentations de l'église de Cheratte , datant de l'époque française, présentes sur deux cartes conservées aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles. Ces cartes ont été dressées pour des travaux envisagés sur les berges de la Meuse, suite aux inondations fréquentes. On pensait alors y construire des digues.

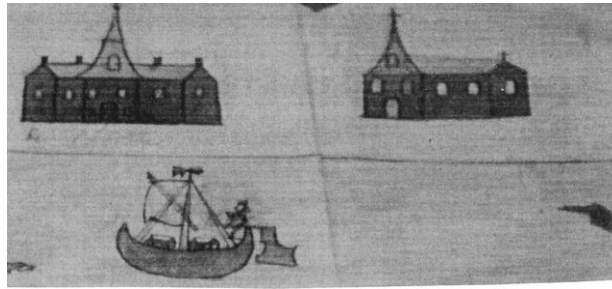


=> Une carte porte un dessin de l'église de Cheratte, montrant une tour ronde, portant deux fenêtres superposées.

La toiture, en forme de dôme, est surmontée d'une large croix. Sans doute l'auteur de ce dessin s'est-il montré imaginatif, car les diverses représentations des églises des villages environnants sont chacune différentes.



=> L'autre carte porte l'image d'une église assez conventionnelle : une tour épaisse percée d'une large porte, et de deux fenêtres surmontant celle-ci . Ces fenêtres sont rectangulaires. Dans le toit, pointu et surmonté d'une croix, figure une petite fenêtre carrée. Les murs sont de couleur rouge foncé et le toit est bleu clair.



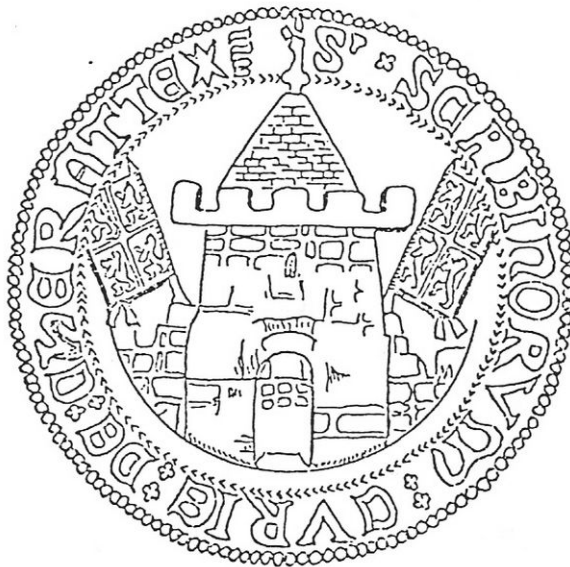
=> Nous n'avons pas repris ces " dessins " comme pouvant nous donner une idée de ce à quoi ressemblait l'église et plus particulièrement la tour de Cheratte.

Le Sceau Scabinal

=> Un " dessin ", du XIV^e siècle, nous montre, sur le sceau des échevins de Cheratte, une tour, sorte de place forte, garnie de créneaux, comprenant une meurtrière, une porte d'entrée frontale et deux murs latéraux.

De chaque côté de cette tour, plantés en oblique sur les murailles, flottent deux étendards à quatre lions, qui sont les armes du Brabant écartelées avec celles de Dalhem.

Il porte la légende " *S(igillum) Scabinorum Curie de Cheratte* ".



Ce sceau se trouve encore à Valdieu, sur un acte du 24.5.1566, mais il est brisé. D'autres exemplaires sont conservés aux A.G.R. et aux A.E.L. (A.E.L. Greffe 21.2.1771).

Un moule en a été réalisé, qui porte le n° 16789 (collection sigillaire) . On peut l'acheter facilement.

=> Ce sceau est cité par E. Poncelet (Sceaux des villes, communes, échevinages et juridictions civiles de la Province de Liège , Liège 1923) et commenté ainsi :

“ Cheratte est une des rares communes qui continua à se servir, jusqu’à la fin du XVIIIe siècle, du sceau qu’elle avait fait graver au XIVe siècle. ”

=) Pour Julien Maquet (C.M.A.T.M.), il s’agit bien d’une représentation de la tour de l’église de Cheratte *“ telle qu’elle pouvait encore être vue au début du XIVe siècle.*

Disparition des créneaux, deux meurtrières au lieu d’une, toit trapézoïdal et non triangulaire, mais ces différences pourraient s’expliquer par la nécessaire schématisation d’une représentation s’inscrivant dans un cercle.

Edifice étroit, peu élevé, recouvert d’un toit, avec deux murs latéraux pouvant correspondre aux murs occidentaux de la nef.

Par ailleurs, les deux bannières ressemblent fortement aux armes du sceau de la cour échevinale de Fouron-le-comte, juridiction dont Cheratte dépendait jusqu’en 1561.

Enfin, cette tour semble bien avoir été utilisée à des fins profanes, puisque au XIXe siècle, des témoins oculaires affirmaient qu’étaient placées dans la tour deux cheminées et que quelques créneaux existaient encore dans la muraille.

Toutes ces données laissent supposer que la tour de l’église de Cheratte avait eu une fonction militaire et ce, pour plusieurs raisons. L’église était placée sur une éminence de terrain permettant une surveillance du trafic fluvial et du trafic terrestre sur la rive droite de la Meuse. C’est à cet endroit, en effet, que le fleuve formait une courbe importante vers l’est limitant fortement la circulation sur cette rive. Ce petit territoire constituait pour le Duc de Brabant, grand rival de l’Evêque de Liège, un point stratégique sur le fleuve. ”

=) Pour nous, cette tour n’est pas une représentation de celle de l’église ancienne, mais plutôt une image symbolique du pouvoir seigneurial .

Elle nous rappelle la tour du château de Dalhem , portée sur les armes de la ville.

Cette tour, couverte d’une toiture en pointe surmontée d’une large croix, est une sorte de porte fortifiée, percée dans les murailles d’une ville. Elle symbolise peut-être le fait que Cheratte est sous la protection d’un seigneur puissant, le comte de Dalhem .

Les deux pans de murs, de chaque côté de la tour, évoquent, de même, la tour fortifiée, placée au centre des murailles de la ville qu’elle est censée défendre contre toute attaque.

La présence des drapeaux, rappelant les armes de Fouron-le-Comte, peut être l’évocation figurée du pouvoir de justice des échevins, pouvoir découlant de la très ancienne Cour de Haute Justice de la capitale de l’ancien Luigau.

Nous ne retiendrons pas, pour ces raisons, cette image comme “ représentation ” de la tour de l’église de Cheratte.

=) Cette évocation d’une tour d’église, vestige d’un ancien château n’est pas neuve.

Jos. Dejardin (R.H.C.C.) nous en parlait déjà :

“ Cette ancienne église s’élevait au centre du cimetière, au pied de la colline nommée “ Les Grands Sarts ”, sur laquelle était bâti, si l’on en croit la tradition locale, l’ancien château de Cheratte, appartenant aux ducs de Limbourg. ”

“ Des anciens de l’endroit prétendent que le château lui-même fut approprié à l’usage religieux, et rappellent, comme preuve, deux cheminées placées dans la tour de l’église et quelques créneaux dans les murailles. Le dernier habitant de ce château, disent-ils, fut une demoiselle Biette (probablement Berthe), qui, dernière de sa race, aurait par humilité ou bienfaisance, affecté à un usage religieux sa demeure mondaine. ”

“ C’est à ce château que venait aboutir une longue galerie souterraine, fermée en plusieurs endroits par d’énormes grilles de fer. Elle conduit à une mine d’argent si riche, que celui qui la découvrit s’empressa, tout effrayé, de la refermer pour éviter à ses descendants les soucis et les tourments qu’on s’attire avec ce prétendu vil métal. Comme dans toutes les légendes de trésors, c’est celui qui ne le cherchera pas qui le trouvera ”.

Léon Linotte nous en parle aussi :

“ L’église de Cheratte a remplacé une maison fortifiée. ”.

La Carte n° 64

=> Cette représentation de la tour de l’église de Cheratte est celle reprise sur le plus ancien plan de Cheratte qui nous soit conservé, et qui doit dater du milieu du XVe siècle (A.G.R. Inventaire des cartes et plans manuscrits et gravés , n°64 : vieille carte figurative du village de Cheratte et des lieux circumvoisins au Pays de Dalhem , sans date).

Cette représentation est très détaillée et nous montre l’église entourée de son cimetière, clôturé par des murs et à laquelle un escalier permettait de se rendre.

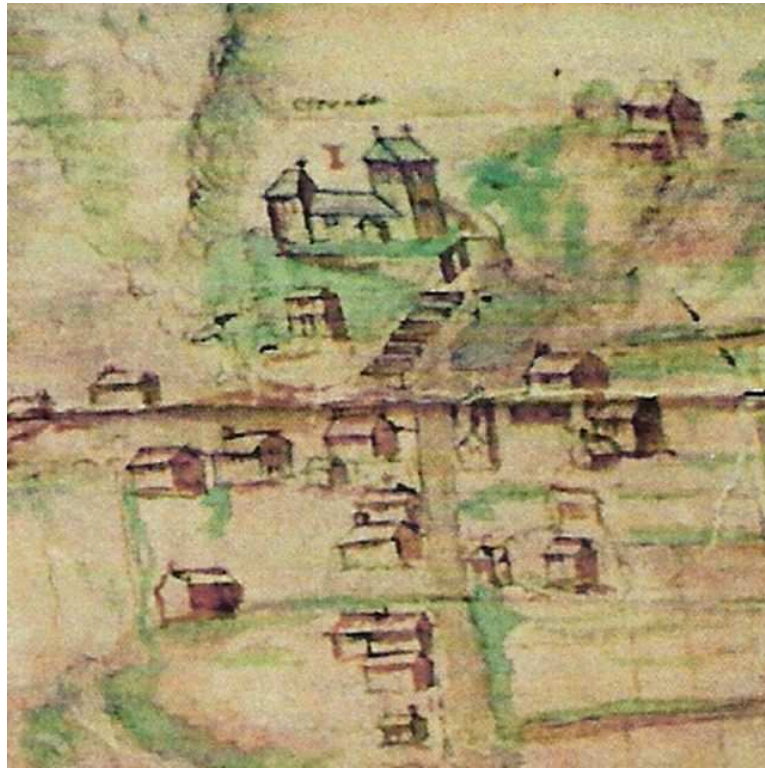
=> Si nous regardons la tour de plus près, nous pouvons en examiner les détails.

Elle est massive, carrée, percée de fenêtres et surmontée d’un toit assez bas et rectangulaire.



Les deux côtés visibles sont les façades nord et ouest.

La petite façade ouest montre deux fenêtres, superposées, ouvertes chacune sur un étage. La première, la plus basse, de forme carrée, se situe au niveau de la nef. La deuxième, qui la surmonte, de forme rectangulaire est deux fois plus haute que large ; elle s'ouvre donc sur un étage.



On ne voit pas de porte sur cette façade, qui est pourtant celle située devant l'entrée du mur d'enceinte.

La façade nord, prolongée par le mur latéral de l'église, porte une fenêtre, de forme rectangulaire, deux fois plus haute que large et ouverte sur l'étage, au niveau de celle de la façade ouest.

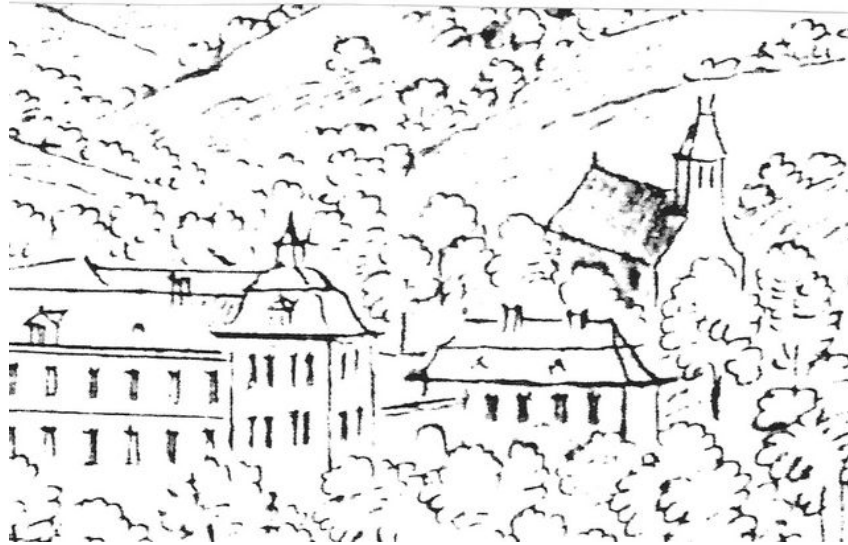
=> La tour est couverte d'un toit, surmonté d'une croix, à la pointe sud et d'un paratonnerre à la pointe nord.

Le pan ouest du toit est de forme rectangulaire, le pas nord triangulaire.

La toiture de la nef se découpe sur la façade nord, à mi-hauteur, au niveau de la fenêtre basse de la façade ouest.

Les Délices du Pays de Liège

=> Cette représentation de la tour est celle figurant sur un dessin de Remacle Le Loup, du milieu du XVIII^e siècle (1744). Ce dessin (papier 16 X 21,5) avait été prévu pour figurer dans le tome IV, page 53, de l'ouvrage renommé "Les Délices du Pays de Liège". Ce tome ne fut pas publié. Le dessin porte le titre « Vue du château de Cheratte a la meuse » et est repris sur un livret de la Bibliothèque publique centrale communale de Liège, portant la date de 1957 (ACL 1957).



Il présente l'église de Cheratte, dans son écrin de verdure, aux côtés du château des Sarolea, construit dès 1643.

Saumery nous détaille le château en 1674. Le dessin, qu'on peut donc supposer de cette époque, nous est resté, conservé à l'I.R.P.A.H. à Bruxelles, sous le n° 115891 A.

=> Il montre une tour qui semble plus élancée à cause du mouvement triangulaire des murs de la toiture des nefs.

Le bas de la façade ouest est caché par des arbres jusqu'à hauteur de la toiture des nefs. Pas de présence de porte ou de fenêtres.

Deux hautes meurtrières s'ouvrent au raz de la toiture de la tour.

La façade nord, très peu visible, car très étroite sous cet angle, ne montre aucune ouverture.

La toiture au-dessus de la façade ouest est basse, de forme trapézoïdale, celle sur la façade nord est triangulaire.

Deux pointes surmontent cette toiture, à chaque extrémité, sans qu'il soit possible d'y reconnaître une croix ou un paratonnerre.

L'aquarelle de Peellaert

=> La plus belle représentation de la tour est celle figurant sur une aquarelle de Auguste de Peellaert, conservée au Cabinet Steinmetz de la Ville de Bruges, datée de 1826.

=> La tour nous apparaît toujours aussi massive.

Le matériau de construction de cette tour est de toute évidence la pierre, gros moellons carrés ou rectangulaires, insérés parmi des pierres plus plates et plus petites.



=> La façade ouest est très détaillée : si le bas de cette façade est en partie caché par des buissons, on peut voir qu'elle ne comprend pas de porte.

Au niveau de la toiture des nefs, il y a deux fenêtres jumelles, de forme rectangulaire, plus hautes que larges, qui occupent les deuxième et quatrième parties de la largeur de la tour si on la divise en cinq parts.

Juste sous la toiture de la tour, on peut remarquer non pas deux fenêtres, mais deux meurtrières, étroites et hautes, qui permettaient à un guetteur de surveiller le « Royal Chemin ».

Il semble que la meurtrière de droite ait une forme de croix.

=> La façade nord est assez bien plus étroite. Le mur soutenant le toit de la nef, qui s'appuie sur cette façade, parvient à mi-chemin entre les fenêtres basses et les meurtrières de la façade ouest.

Au-dessus de ce mur, il y a un volet de bois cachant probablement un abat-son. On peut supposer que la cloche ou les cloches se trouvaient à ce niveau de la tour.

Au-dessus de ce volet se trouve une fenêtre étroite, ou une meurtrière, qui permettait de surveiller le côté nord du village.

Il semble donc bien que cette tour ait trois sinon quatre niveaux ou étages. Le premier est celui du niveau de l'église, éclairé par les deux fenêtres jumelles. Le deuxième, aveugle, va de la toiture de la nef jusqu'au plan contenant les cloches. Un troisième comprendrait les cloches, ouvert sur l'abat-son nord.

Enfin, le quatrième, au raz de la toiture, comporterait un poste de guet ouvert au moins sur le nord et l'ouest, avec deux meurtrières à l'ouest et une fenêtre au nord.

=> La toiture de la tour est de forme trapézoïdale, au-dessus de la façade ouest et de forme triangulaire sur la façade nord.

Elle est surmontée de deux pointes, l'une, au sud, portant un petit paratonnerre, l'autre, au nord, portant une haute croix cerclée en son centre et surmontée d'un coq.

Les carrières de pierres de Visé et de Cheratte

Les carrières de calcaire de Visé

=> Un important affleurement rocher montre, à la pointe nord du territoire de Richelle, là où commence le hameau visétois de Souvré, un site géologique important, témoignant de roches de l'ère primaire.

Cette pierre calcaire, connue sous le nom de Viséen, présente plusieurs couches superposées, dont deux nous intéressent plus particulièrement.

Ces roches, selon J.P. Lensen (Infor Archéologie bulletin mensuel n°152 de décembre 2002), datent de 350 millions d'années. Elles furent exploitées jusqu'en 1950, servant de matériaux de construction et de pierres à chaux, notamment pour le four à chaux de Souvré.

=> Des pierres calcaires furent employées pour la construction du Pont romain de Cheratte, et, lors de sa destruction par Pepin le Bref, réutilisées à l'église de Herstal à la Licour.

Bodson et Distèche (Essai de monographie sur Cheratte Liège 1968) :

" Dans l'église d'Herstal, du monument primitif, il ne subsiste plus que le chœur et le transept ; c'est donc vers ces deux parties de l'édifice que s'orientera notre examen.

Nous constatons sans peine que soubassements et angles de maçonnerie sont faits d'une pierre calcaire; or, cette pierre calcaire n'existe pas à Herstal et ne saurait provenir que de Cheratte, ou à la rigueur d'Argenteau. »

Nous pensons, mais une étude géologique devrait le confirmer, que ces pierres proviennent plutôt du gisement viséen riche en pierres calcaires.



Un lieu ,en amont de Chertal, proche de Vivegnis, qui a aujourd'hui disparu lors des travaux de rectification du cours de la Meuse entre 1935 et 1938, portait le nom de « Pierres Blanches » ,en wallon d'époque , « A blanques Pires ».

Il pourrait s'agir, selon Linotte, d'un endroit où les vieilles pierres calcaires retirées des arches du Pont romain de Cheratte , ont été abandonnées.

Linotte (H.A.B.C) :

“ Les importants travaux entrepris en 1935 pour la rectification du cours de la Meuse à Cheratte ont révélé la présence de piles de pont à Chertal, à sept ou huit mètres du lit du fleuve, à l'endroit même où aboutissait la voie qui relie Chertal à Vivegnis. Les ouvriers, ayant buté leur drague à plusieurs reprises contre ce massif de pierres, renoncèrent à l'exhumer. Les piles sont là encore, sur la rive droite maintenant, enfouies à une dizaine de mètres de profondeur dans le vieux lit comblé. ”

Ce lieu est cité dans un acte de la Cour de Justice de Cheratte le 7.10.1552 (n°40 – Rôles de Procédures 1548-1553) sous la dénomination de « A blanche pire ».

=> A plusieurs reprises, des pierres provenant de ce gisement calcaire, ont été utilisées dans les constructions et reconstructions de l'ancienne église de Cheratte.

Ces calcaires de Meuse provenant du gisement Viséen , dont les carrières sont encore très visibles à l'entrée de Visé, proviennent de deux veines superposées, dont la première est légèrement veinée de reflets violets. Plusieurs des pierres, provenant de cette carrière, ont été retrouvées dans des murs de clôture de jardins ou des soubassements de plusieurs maisons de Cheratte.



Ce même gisement a peut-être été aussi utilisé pour la reconstruction, en 1550, de l'église gothique de Cheratte.

Souvent, seule la technique de taille et de sculpture de ces pierres, technique à la pointe ou au ciseau, nous permet de différencier l'époque d'utilisation de ces pierres.

Les carrières de schiste de Cheratte

=> Aux deux « extrémités », pourrait-on presque dire, du village de Cheratte, on trouve deux importants affleurements et plissements rocheux de schiste .

Ceux-ci ont été, de très longtemps, exploités comme carrières par nos ancêtres cherattois. Bien des murs des anciennes maisons de Cheratte comprennent encore des pierres de schiste provenant de ces carrières.

Nul doute que les cherattois du IX ou Xe siècle, lorsqu'ils ont construit la tour de leur église , ont utilisé la pierre se trouvant sur les terres de leur village. Cela épargnait les frais et charges du transport et aussi, assurait une plus grande facilité pour la taille sur place des pierres nécessaires. Les petits morceaux pouvaient servir de matériaux de remplissage pour les murs épais, ainsi que pour le remplissage entre les grosses pierres des fondations .

=> L'emplacement de ces deux carrières est bien indiqué sur les vieilles cartes et registres du cadastre cherattois.

En 1770, la matrice cadastrale Thérésienne parle d'une carrière de pierres brutes , d'une dimension de 10 petites verges (2a 18ca), appartenant à la veuve de Bertrand Doutrewe habitant à Hoignée.

Sur le Tableau des propriétaires du cadastre vers 1834, plan de détail n° 3, on peut lire à l'endroit appelé « Thier Peteremont » que la parcelle cadastrée 1301 , appartenante à Mr Nicolas Godenne, armurier à Cheratte, est désignée comme carrière. Idem pour la parcelle cadastrée 1301 bis, appartenante à Me Pauline Dery , rentière à Liège.

Sur ce plan, ces deux parcelles portent les n° 22 et 23.

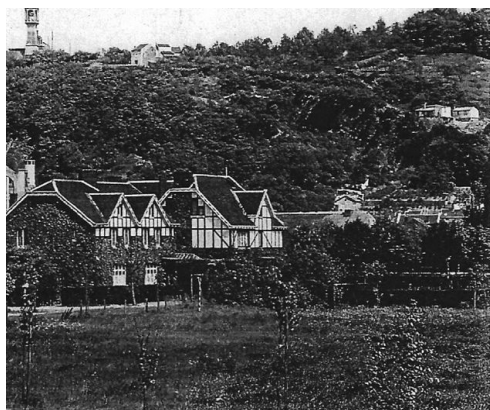
Ces deux parcelles concernent la carrière du sud du village, à gauche du chemin menant du château vers Pétoumont.



Sur le plan Popp , deux lieux de carrières sont répertoriés.

Le premier reprend les parcelles équivalentes à celle du cadastre de 1834.

L'article 418 concerne la parcelle A 1301 , d'une superficie de 7,80 ares et appartenant à Nicolas Godenne armurier à Cheratte. L'article 555 concerne la parcelle A 1301 bis , d'une superficie de 7,80 ares et appartenant à Me Pauline Dery, rentière à Liège.



Le second concerne trois parcelles situées le long de la Voyer Méla , entre ce chemin et la Meuse.

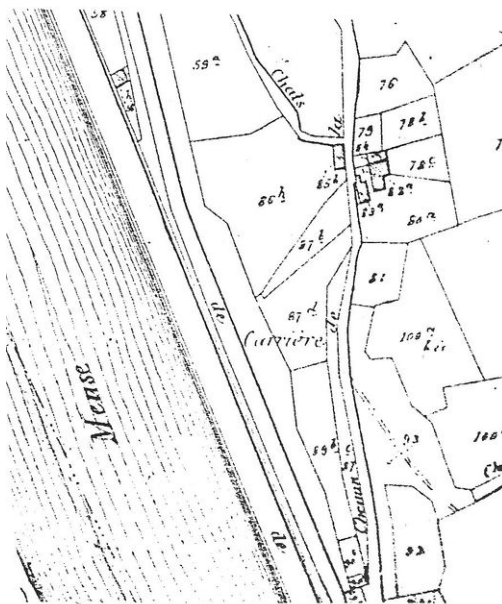
La première , cadastrée A 87c , est désignée comme « rocher » , a une superficie de 6,20 ares et appartient à la commune de Cheratte.

La deuxième , cadastrée A 89b , est désignée comme « carrière », a une superficie de 9,60 ares et appartient à Jean Conrard Servais, platineur à Cheratte.

La troisième , cadastrée A 90c , est désignée comme « carrière », a une superficie de 1,20 ares et appartient à la Société C et L Vanderelst, entrepreneur à Bruxelles.



=> Ces carrières servirent aux Cherattois pour construire leurs maisons, empierrer les routes et chemins , bâtir diverses constructions communes et réaliser divers travaux d'intérêts publics.



Ainsi, fin du XVIIIe siècle, les religieuses cisterciennes de l'Abbaye de Vivegnis utilisèrent des pierres de ces carrières pour construire puis réparer la digue du bord de Meuse, située à Herstal, dite digue des Dames de Vivegnis.

En 1738, le conseiller de Reul (Archives communales de Cheratte – lettre du 25.7.1738) écrit, concernant les réparations à faire à cette digue : « *et comme je sais que, dans les terrains communaux de Cheratte, il y a des carrières qui pourraient fournir les pierres nécessaires à cet ouvrage...* ».

En 1753, un capitaine au service de l'Autriche, l'ingénieur De Vos commence à réparer la même digue de Chertal. Il éventre la colline au lieu de la Voye Méla, pour y extraire

les pierres nécessaires. Il s'aventure si avant dans la carrière, que le chemin que celle-ci supporte, menace de s'effondrer. Or, ce chemin, qui porte aujourd'hui le nom de Voie Mélard, est le seul chemin qui permet d'entrer ou sortir de Cheratte avec chevaux et charettes. Réclamations des habitants de Cheratte les 8 et 21.5.1753(A.E.L.Cour de Justice de Cheratte n°66 – Rôles de Procédures 1751-1757).

En 1778, des officiers de Navagne restaurent la batte de Chertal. De nouveau, cela « *fait de nouveaux précipices à la Voie Mélard* ».



Au début des années 1990, la SNCB veut élargir le sentier le long de la voie de chemin de fer, sous cette même Voie Mélard. Devant les menaces d'effondrement de celle-ci, d'importants travaux de soutènement et de renforcement sont nécessaires et une paroi recouverte de béton borde maintenant la voie de chemin de fer.

En 2002, un petit glissement de terrain le long de cette même Voie Mélard, provoque un déraillement de train.

A nouveau, la SNCB doit entreprendre et réaliser d'importants travaux de soutènement et de stabilisation des rochers, au nord de la parcelle A 87c .

Matériaux et aspect de la Tour

=> Ces représentations de la tour de l'église de Cheratte , combinées aux textes qui nous sont parvenus et aux autres exemplaires encore conservés de nos jours de vieilles tours de la même époque, nous permettent de nous faire une idée assez précise de ce que cette tour a été réellement.

En prenant ce qui, à notre avis, doit être conservé de ces diverses représentations ,textes et comparaisons, nous arrivons à une description précise de cette tour .

Les matériaux de construction

=> La tour était assez massive , presque carrée, un peu plus large dans sa façade sud , construite en moellons de pierre de diverses dimensions.

=> Ces matériaux de construction diffèrent de la tour de l'église de Lixhe, bâtie, elle, en pierre de silex.

=> Cheratte a utilisé, pour la construction de sa tour, les pierres de sa région. Pourquoi pas celles de l'ancien pont romain, puisque celui-ci devait avoir laissé beaucoup de matériaux inusités après sa destruction ?

En allant voir, sur place, les matériaux de construction de la base de la tour de l'église de La Licour de Herstal et du Château de Pépin, on peut penser que certaines pierres de construction de l'église de Cheratte furent de même origine.

Lorsqu'on détruisit la vieille tour , en 1838, on réutilisa ces pierres pour reconstruire différentes parties de maisons, murs, fondations de bâtiments de toutes sortes à Cheratte et environs.

=> S'il était possible de fouiller l'allée du vieux cimetière, où se dressait cette tour, on pourrait certainement apporter une réponse définitive à cette question, en retrouvant les assises de la tour. On pourrait aussi en déterminer les dimensions exactes.

Si on observe certains bâtiments de Cheratte construits entre 1838 et 1850, on peut aussi y retrouver des pierres de l'ancienne tour et de l'ancienne église.

=> Les plus nombreuses sont disséminées sur le territoire de Cheratte, principalement dans les fondations de maisons et de murs construits le long de la route qui va de Liège à Visé.

Cette route, construite vers 1840, a entraîné l'élargissement du sentier appelé « Royal Chemin », qui desservait le village de Cheratte. Le long de cette nouvelle route tracée à travers les prairies de Cheratte, de nombreuses maisons se construisirent, dès les années 1840. Quoi de plus normal que les Cherattois se soient servi des pierres de démolition provenant de l'ancienne tour et de l'ancienne église !

Un exemple très remarquable est celui du mur de clôture, côté rue de Visé, du terrain où se trouvait l'ancienne maison des Sarolea. Ce mur existe encore aujourd'hui. Il est compris entre le début de la rue des Sarts et l'ancienne entrée du cimetière.



Il est composé de deux sortes de pierres .

Les unes, en schiste très friable, composent une bonne partie du mur. Il s'agirait, pour certaines d'entre elles, de pierres provenant de l'ancienne tour. Ces pierres proviennent des deux carrières de Cheratte, l'une située au pied de l'actuelle Voie Mélard et l'autre sous la Heyée.

Certaines pierres ont été extraites et taillées vers le Xe-XIe siècle, et font penser aux pierres de la tour de l'église St Jean à Liège, datant de cette époque.

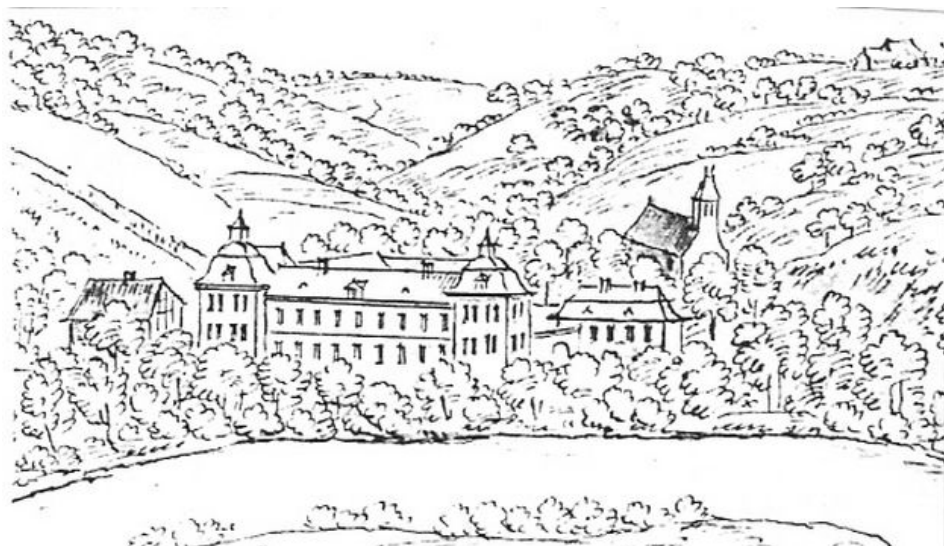
Plusieurs sont plates, de près de 10cm d'épaisseur, et montrent une découpe assez rectangulaire. Il pourrait s'agir, soit de pierres de pavement de la tour ou de bord de fenêtres voire de meurtrières. D'autres, plus grossières, peuvent être des pierres de murailles ou de « remplissage » de murs.

Nous avons trouvé ces mêmes pierres dans le mur entourant le « Christ du Vinâve ». Elles ont les mêmes caractéristiques.

Les autres, en calcaire de Meuse pourraient provenir du gisement Viséen et portent assez souvent des traces de ciselures obliques ou droites.

Elles correspondent à une technique de taille remontant à une époque plus tardive, allant du XIIIe au XVIe siècle. Elles proviendraient donc des parties reconstruites dans l'église romane à trois nefs du XIIIe siècle, ainsi que de l'église gothique du XVIe siècle.

Il est évident que ces pierres sont issues d'un bâtiment ancien, qui pourrait donc être la vieille tour ou l'église, mais peut-être aussi l'ancienne maison Sarolea ou l'arche de pierre qui reliait le château à la maison et qui surplombait le Royal Chemin à l'entrée de Cheratte.



Cette arche, détruite vers 1835/40 pour permettre l'élargissement de la future rue de Visé, est bien visible sur le dessin de Saumery.

L'intérieur de la tour

=> Elle comprenait probablement deux voûtes, une à hauteur du toit des nefs et l'autre sous le toit de la tour.

Il ne nous semble pas que la hauteur, peu élevée, de cette tour, ait permis plus de deux voûtes.

La dimension intérieure de cette tour devait être assez réduite, vu le peu d'espace disponible sur le site, l'épaisseur nécessaire des murs et le petit nombre d'habitants de Cheratte au moment de sa construction.

Quatre à cinq mètres de côté, soit une superficie de 15 à 25 m carré à la base, nous semble un maximum raisonnable, compte tenu des mesures du site.

=> Le rez-de-chaussée devait avoir un accès avec l'église par une porte sous la voûte.

En effet, il n'y a pas trace, sur les représentations de la tour, de porte d'accès dans celle-ci, alors qu'on en distingue clairement une dans la nef, au pied de la tour.

Il n'apparaît pas de porte sur la façade ouest. Il fallait donc entrer dans l'église par une entrée latérale, sans doute fortifiée à l'origine (nef nord) avant d'accéder, par une porte intérieure, à la tour.

=> Au-dessus de la première voûte, l'espace devait être divisé en deux ou trois parties séparées par des planchers et dotées d'un escalier de communication entre les différents niveaux.

Au-dessus de la voûte supérieure se trouvait le poste de guet, surplombant un peu l'espace réservé aux cloches, à hauteur des abat-son.

Fenêtres et orifices

=> Les deux fenêtres jumelles éclairaient le rez-de-chaussée, au ras du plafond. Ces fenêtres durent avoir des solides volets de bois, tenus par des gonds de fer épais .

=> Le premier étage de la tour était aveugle, à moins qu'une ouverture ne soit pratiquée sur la façade sud (peu probable à cause du mur de la toiture de la nef sud), ou à l'arrière dans la façade est au-dessus du toit de la nef centrale.

C'est probablement à ce niveau du premier étage que s'ouvrait une première cheminée , pour permettre aux habitants menacés et réfugiés à cet endroit, de se chauffer.

Là devait se trouver aussi le coffre des archives de la Cour de Justice.

Cet étage, assez haut, était divisé, entre les deux voûtes, en deux ou trois parties, par des planchers de bois. A notre avis, vu le peu de hauteur de la tour, il n'y avait qu'une seule séparation, divisant le volume en deux parties.

=> Un deuxième étage contenait la ou les cloches : un abat-son, ouvert vers le nord, avait probablement son correspondant vers le sud, si pas vers l'est, afin de pouvoir faire entendre les cloches sur toute l'étendue du village.

Dans cette tour se trouvaient deux cloches .

L'une était fournie par la grosse dîme et l'autre par les paroissiens .

Le record de 1301 dit : “ *lesdits surseans et paroichiens dicelle sont tenus et redevable danchieniteit dentretenir et detenir la thoure de laditte eglise avecq le petit clocq allant et tournant pour Dieu a servir sur laqueil thoure doibt avoir une grosse clocq pendant laqueil clocq laditte grosse diesme est aussy tenue de livrer allant tournantte et sonante pour Dieu servir premier et le sgr appres ossy les surseans et maswiers en toutes necessites. ”*

=> Sous le toit se trouvait le poste de guet.

Il était ouvert vers l'ouest par deux meurtrières en forme de croix plus haute que large. N'oublions pas qu'à l'ouest se trouve la grande voie de pénétration antique qu'est la Meuse.

Une petite fenêtre carrée s'ouvrait vers le nord, peut-être pour surveiller le bas du village. Sans doute y avait-il une ou plusieurs ouvertures correspondantes vers le sud et l'est ?

Il est probable que la deuxième cheminée s'ouvrait à ce niveau, pour réchauffer les guetteurs.

La toiture

La forme de la toiture

=> La toiture nous pose question. Pourquoi une toiture trapézoïdale et assez basse, alors que les autres vieilles tours possèdent des toitures pointues et plus hautes ?

Dejardin nous parle d'ailleurs d'une toiture " *très pointue* ".

On pourrait penser que la toiture originelle fut plus pointue, comme dans les autres églises, mais qu'à la suite d'un incendie qui détruisit le toit de la tour, les habitants aient limité les frais de reconstruction à une toiture plus basse et donc moins onéreuse.

On doit cependant tenir compte de l'avis du chanoine Reusens qui montre, dans ces toitures moins pentues et plus basses, une origine plus ancienne que le XI^e siècle. Ceci tendrait à prouver que cette tour est d'origine carolingienne déjà.



Analyse d'une toiture similaire à Herstal

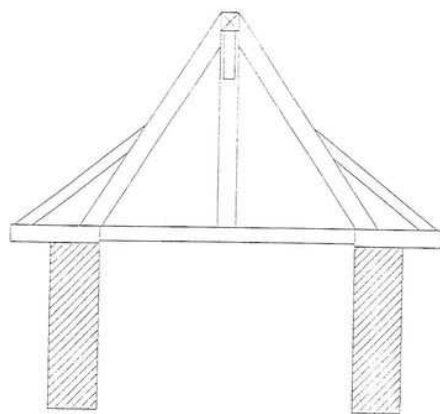
=> La forme de cette toiture nous fait penser à celle de la toiture du " Château de Pépin " situé à Herstal, près de l'ancienne église de la Licour. Là aussi, ce dessin trapézoïdal surmonté de deux pointes , pourrait témoigner de son ancienneté.

Cette bâtisse fait partie d'un ancien ensemble, dont il ne reste plus que cette tour , et qui fut reconstruit vers 1580. La toiture de cette tour est probablement de cette époque, la même que celle de la reconstruction de l'église de Cheratte.

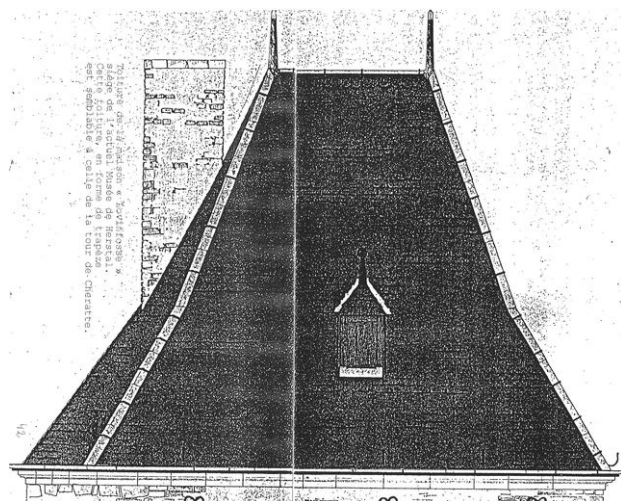
Il n'est pas interdit de penser que cette forme de toiture, en vogue à cette période, a copié certaines structures anciennes, venues « à bout de souffle » et remises au goût du jour, en respectant les caractéristiques essentielles de ces dernières : la forme massive et abaissée des toitures en trapèzes .

On retrouve encore cette forme de toiture sur la tour du château de Beyne-Heusay, de la même époque.

A Herstal, tout près de ce bâtiment, se situe la Maison Lovinfosse , qui accueille aujourd'hui le Musée communal de l'entité.



Une étude a été réalisée sur cette construction, notamment sur l'édification de sa toiture . Sans être tout à fait de la même forme, la toiture montre que la technique utilisée pour sa construction est assez semblable à celle de la tour du « Château de Pépin ».



« Le type de charpente est à poutre faîtière, poteau (poinçon), arbalétrier, entrain, arêtiers, chevrons et voliges. Elle repose sur les murs gouttereaux de la tour .

La poutre faîtière repose sur un poteau qui fait partie d'un triangle formé par un arbalétrier et un entrain, et peut être considéré comme un poinçon.

Les arêtes saillantes du toit sont soutenues par des arêtiers, qui relient la poutre faîtière aux murs gouttereaux ...

La toiture est recouverte d'ardoises de schiste recoupées au angles supérieurs. Elles sont fixées sur un voligeage par des clous traversant des trous pré-établis. Les voliges sont clouées sur des chevrons perpendiculaires à ceux-ci. »

Cette technique de recouvrement d'ardoises a aussi été utilisée pour recouvrir les toitures du château Sarolea à Cheratte. Nous avons pu examiner une partie de cette toiture et des ardoises qui la recouvrait lorsque le bord sud de la toiture s'est effondré en 2002.

La croix et le paratonnerre

=> Surmontant la toiture, la pointe “ sud ” pourrait être un paratonnerre , donc placé là à une époque assez récente.

La croix cerclée au centre et surmontée d'un coq doit être aussi récente, et appartenir aux travaux de restauration de la toiture après un incendie , si ce n'est à une « amélioration » d'une croix antérieure plus simple ou tout bonnement, au remplacement, par une croix plus ouvragée, de l'ancienne croix usée par le temps.

Cette haute croix n'apparaît pas sur les dessins antérieurs.